Ordre de service d'action

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau des diplômes de l'enseignement technique** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2024-493** **03/09/2024**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Appel à manifestation d'intérêt "S'emparer des Transitions dans le Bac Pro SAPAT au regard des enjeux de la filière et des emplois (tenir le métier et se tenir dans le métier)"

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Établissements d'enseignement agricole publics et privés

Destinataires d'information
Organisations syndicales de l'enseignement agricole Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux Inspection de l'enseignement agricole

Résumé :
Modalités de sélection de propositions émises par les établissements d'enseignement agricole de l'appel à manifestation d'intérêt "S'emparer des Transitions dans le Bac Pro SAPAT au regard des enjeux de la filière et des emplois (tenir le métier et se tenir dans le métier)".

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

« S'EMPARER DES TRANSITIONS EN BAC PRO SAPAT AU REGARD DES ENJEUX DE LA FILIERE ET DES EMPLOIS *(TENIR LE METIER ET SE TENIR DANS LE METIER)* »

Auprès des établissements d'enseignement agricole

1. CONTEXTE ET FINALITES DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par la DGER dans le cadre du Dispositif National d'Appui (DNA) vise à soutenir les établissements candidats dans leur appropriation des transitions.

Aujourd'hui, chacun s'accorde sur la nécessité de faire évoluer les activités humaines pour relever des défis majeurs pour le XXIe siècle du fait d'une prise de conscience tant des limites planétaires que des problématiques éthiques, notamment, dans les métiers des services à la personne et aux territoires. Cela se traduit par une évolution des demandes adressées aux acteurs de la formation et de la certification.

Une réflexion a été conduite lors de la rénovation de la filière services pour intégrer au mieux les enjeux de transitions dans le nouveau référentiel de diplôme. Le présent intérêt à manifestation d'intérêt vise à explorer les leviers pour garder les jeunes dans l'emploi en accompagnant les transitions. Cet AMI est une opportunité pour dynamiser la filière SAPAT en mobilisant les spécificités pédagogiques de l'enseignement agricole.

D'où la question : ***Quelle(s) définition(s) des transitions dans les métiers des services au regard des enjeux de la filière et des emplois et quelles conséquences sur les enseignements ?***

Les finalités de l'appel à manifestation d'intérêt

Cette action vise à **accompagner** les enseignants-formateurs **dans la formation aux transitions** dans le cadre de la rénovation du baccalauréat professionnel spécialité « services aux personnes et animation dans les territoires (SAPAT) » **à partir des situations de travail que les futurs professionnels sont amenés à vivre**.

Elle doit permettre **d'aider à préparer aux évolutions des métiers attendus par la société** et portées par les politiques publiques du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) et **favoriser l'insertion professionnelle et sociale des diplômés**.

Elle s'inscrit dans la lignée de la recherche-action collaborative (RAC), recherche fondée sur l'action conjointe entre acteurs éducatifs et pédagogiques et acteurs de la recherche. Elle souhaite articuler l'action de ces deux types d'acteurs pour une production de savoirs, de ressources et de développement professionnel au bénéfice de la communauté éducative et scientifique dans une optique d'amélioration des pratiques ordinaires et une diffusion à l'ensemble des acteurs du bac pro SAPAT dans l'enseignement agricole technique.

Cette Recherche-action collaborative vise en premier lieu à :

- **construire des savoirs sur l'intégration des transitions** dans la formation préparant au diplôme SAPAT **dans une visée prospective (tenir le métier) et de maintien dans l'emploi (tenir dans le métier)** ;
- **concevoir des repères, ressources** utiles à destination de l'ensemble des équipes de la filière SAPAT **pour former aux transitions.**

En second lieu :

- à **professionnaliser les équipes éducatives** dans la prise en compte des évolutions sociétales attendues **dans une double visée d'éducation et d'insertion professionnelle et sociale**. Seront plus particulièrement étudiées : **les situations d'apprentissage proposées par les équipes, la valorisation du vécu des périodes de formation en milieu professionnel, l'accompagnement au positionnement du projet personnel et professionnel des apprenants, ...**

Concrètement il s'agit :

- **de se mobiliser en équipe** au sens large (enseignants, formateurs, moniteurs, conseillers principaux d'éducation, équipes de direction…) **pour expérimenter** différentes manières de prendre en charge les transitions dans la formation dans le cadre de la rénovation du diplôme SAPAT, en particulier sur le développement des capacités professionnelles et capacités générales C3 « Développer son identité culturelle » et C4 « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles » du tronc commun.
- **d'analyser collectivement** les principaux résultats issus des expérimentations et d'en dégager les enseignements clés.
- **de participer à la capitalisation** et la valorisation chemin faisant.

Cette recherche-action collaborative sera conduite avec des équipes « pilotes » au nombre de 8 (représentatives des différentes familles de l'enseignement agricole). Les résultats seront discutés lors d'échanges organisés avec 12 établissements supplémentaires pour construire des savoirs et des démarches partagées.

L'appel à manifestation d'intérêt se fixe ainsi les objectifs suivants :

- Proposer un cadre de réponse simplifié permettant au plus grand nombre d'établissements de candidater dans les temps impartis au sujet des transitions
- Sélectionner les candidatures les plus pertinentes afin de les accompagner dans la rédaction de leur réponse, avec l'aide du dispositif national d'appui.

2. CAHIER DES CHARGES

Le cadre de la recherche-action collaborative

Cette recherche-action est portée par Eduter-Ingénierie (Institut Agro Dijon) à la demande de la DGER-BDET (bureau des diplômes de l'enseignement technique). Des intervenants sur la mission d'appui à l'enseignement agricole seront mobilisés tout au long du projet pour accompagner les équipes et conduire le projet.

Elle est réalisée avec **les 8 établissements pilotes. 12 établissements supplémentaires** seront sélectionnés pour participer à des séminaires de partage et de capitalisation des principaux enseignements tirés des expérimentations avec les établissements pilotes, concernant :

- Le **pilotage pédagogique** : construction d'une dynamique collective, élaboration et formalisation d'un projet pédagogique ;
- Les **apprentissages** : construction de repères pédagogiques et didactiques et conception de situations d'apprentissage pour former aux métiers visés par ce diplôme dont la valorisation du vécu des périodes en milieu professionnel.

L'action fera l'objet d'un suivi avec l'organisation d'un comité de suivi annuel.
La recherche-action collaborative pourra prendre la forme de formations, d'analyse de pratiques pédagogiques et d'échanges à distance. Un accompagnement de proximité est prévu à raison de deux par an pour chaque établissement pilote. Des temps de regroupements pour croiser les expériences et coproduire des savoirs pour et par la formation sont prévus.

Les grandes étapes du projet

Le projet est conduit sur deux années : **de septembre 2024 à juin 2026**.

En dehors de l'accompagnement de proximité avec les 8 établissements pilotes, sont prévus :

- 2 regroupements par an de 2 jours, dont 1 en présentiel réservé aux 8 établissements pilotes et 1 en distanciel ouvert à tous.
- Des temps collectifs à distance (apports et ateliers) ouverts aux 20 établissements.

Modalités de sélection

Une commission de sélection des candidatures, composée de représentants de la DGER (SDPOFE), de l'inspection de l'enseignement agricole et du DNA sera chargée d'examiner les candidatures à la clôture de l'AMI. Les candidatures sélectionnées seront ensuite accompagnées pour construire plus finement leur projet.

Un retour sur les candidatures sera remis aux établissements en date du **30 octobre 2024**

Les critères de sélection

Le document à renseigner pour candidater est annexé à la présente note de service.

Les dossiers retenus seront ceux qui auront

- Mis en évidence la capacité d'une équipe pluridisciplinaire à travailler collectivement.
- Mis en question sur la notion de transitions y compris dans le cadre professionnel.

8 établissements seront retenus pour faire partie des pilotes. 12 établissements supplémentaires seront retenus pour être associés à l'action.

Les engagements respectifs dans le projet

L'Institut Agro Dijon – Eduter-Ingénierie s'engage à :

- Organiser et animer les regroupements ;
- Accompagner les 8 équipes des établissements pilotes avec un suivi à distance et un appui sur site (à raison de 2 par an) ;
- Apporter son expertise sur les questions de transitions, d'apprentissage et d'évaluation ;
- Formaliser et mettre à disposition les ressources co-construites avec les 8 équipes ;
- Prendre en charge les frais de déplacements des participants.

Les 8 établissements « pilotes » s'engagent à

- Co-construire avec L'Institut Agro Dijon – Eduter ingénierie et les professionnels des secteurs Services Aux Personnes (SAP) et Animation des Territoires (AT) ce que signifient les transitions dans les différents métiers ;
- Concevoir sur cette base des situations d'apprentissages les plus adéquates possibles ;
- Les analyser et les évaluer pour en tirer des enseignements partageables.

Pour cela, certaines conditions sont requises :

- ✓ S'assurer que le projet reçoive un accueil favorable pour s'engager dans la démarche tant pour l'équipe de direction que pour une majorité des enseignants-formateurs de la filière Services de l'établissement en associant des disciplines générales et techniques au projet ;
- ✓ Identifier un binôme de référents de l'équipe qui coordonnera la réalisation des objectifs et la mise en œuvre des différentes actions décidées conjointement entre l'équipe et les accompagnateurs et qui participera aux regroupements ; veiller à ce que le binôme dispose d'un temps adapté à sa mission ;
- ✓ Constituer une équipe stable qui participera au projet et comprendra *à minima* : le binôme référent de l'action, un membre de l'équipe de direction et des enseignants-formateurs des matières générales (ESC, histoire géo, …) et professionnelles (ESF…).

Les 12 établissements associés s'engagent à

- ✓ Participer aux webinaires organisés par l'Institut Agro Dijon –Eduter ingénierie et au séminaire final ;
- ✓ Discuter de ce qui a été produit, testé ou expérimenté par les 8 établissements pilotes ;
- ✓ S'approprier et utiliser ces ressources dans leur situation particulière pour en faire un retour aux 8 établissements pilotes et aux accompagnateurs.

Les délais de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être déposées sous forme électronique, impérativement avant la clôture de l'appel à manifestation d'intérêt, la date et l'heure de réception faisant foi, le 30 septembre : 23h59 (heure de Paris), sur l'adresse générique suivante :

bdet.sdpofe.dger@agriculture.gouv.fr

Début de la recherche-action collaborative : Rentrée 2024 pour les 8 établissements pilotes et printemps 2025 pour les établissements associés.

Le directeur général
de l'enseignement et de la recherche
Benoît BONAIMÉ

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

« S'EMPARER DES TRANSITIONS EN BAC PRO SAPAT AU REGARD DES ENJEUX DE LA FILIERE ET DES EMPLOIS *(TENIR LE METIER ET SE TENIR DANS LE METIER)* »

FORMULAIRE DE

CANDIDATURE

Date limite d'envoi : 30 septembre 2024

I. Identification de l'établissement et de l'équipe projet

Indiquez les noms et prénoms et statut des personnes impliquées dans votre projet d'expérimentation.

1 : identité de l'établissement	Nom et adresse de l'établissement
2 : Noms et fonctions des membres de l'équipe identifiés *Merci d'indiquer les noms, prénoms, fonction, contact mail*	Membre(s) de l'équipe de direction impliqué(s) dans le projet
	Binôme référents de l'action, porteurs du projet
	Autres enseignants, formateurs ou autres membres de l'équipe investis dans le projet

II. La filière Services et le Bac pro SAPAT de votre établissement

1 : Quelques mots sur les caractéristiques de la filière Services de votre établissement.	
2 : Quelles sont les préoccupations actuelles de l'équipe du Bac pro SAPAT ?	
3 : Quels sont les projets en cours et/ou envisagés dont vous auriez envie de parler en lien avec le Bac pro SAPAT :	
4 : quels sont les partenaires avec qui l'équipe travaille déjà (partenaires professionnels et acteurs du territoire) ?	

III. La recherche action collaborative, tenir le métier et se tenir dans le métier

1 : Qu'est ce qui a retenu votre attention dans cette proposition

Au niveau de la direction	Au niveau des membres de l'équipe

2 : Avez-vous déjà des idées sur ce que vous aimeriez travailler, renforcer dans le cadre de cette action ?

Au niveau de la direction	Au niveau des membres de l'équipe

3 : Quels sont vos points de vigilance et/ou inquiétude

Au niveau de la direction	Au niveau des membres de l'équipe

4 : Quelles sont vos questions, remarques